



Comité Régional Olympique et Sportif  
Centre-Val de Loire

**COMITE DIRECTEUR  
du 23 janvier 2018  
PROCES-VERBAL  
N° 1 de 2018**

**CROS**

**Présents** : Mme Niveau, MM. Desnoues, Cuzon, Doctrinal, Gougeon, Monin Philippe, Privat, Ricour, Ros,

**Absents excusés** : Mme Rollett, Tytgat, MM. Cornu, Roger, Simon, Dr Martin (Voix consultative).

**Absents** : MM Butté, Lazennec, Lecuyer

**CDOS**

**Présents** : MM. Debuigne (Loir-et-Cher), Guillemette (Eure-et-Loir), Laverat (Indre-et-Loire), Oury (Cher),

**Absent excusé** : M. Aguillon (Indre).MM. Boyer (Loiret),

**Assistent** : Mmes Mainferme, Parmentier, Violet, MM. Casamiquela, Deboudt, Korman, Ribault.

Le Président Desnoues après avoir salué les présents, informe le Comité Directeur du décès de M. Lamendin, Président du CROS Centre-Val de Loire de 1989 à 1993, Président de la ligue de Judo, il avait été secrétaire général du CROS Centre-Val de Loire avant d'en assurer la Présidence.

**1. Adoption des PV (envoyé par mail le 19 janvier à 9h52)**

- Le procès-verbal du Comité directeur du 12 décembre 2017 stipule en page 1 et 2 :

« Le procès-verbal du Bureau élargi du 3 octobre 2017 stipule en page 2 :

Il est proposé de remplacer :

« *Le Mouvement sportif est reconnu et légitime pour porter un projet régional au niveau des Jeux Olympiques et Paralympiques et fédérer l'ensemble des parties prenantes.*

*Pour répondre aux interrogations, JL Desnoues précise que nous ne sommes peut-être pas en capacité de porter actuellement un projet régional mais que nous sommes en capacité et reconnu pour fédérer et porter les différentes initiatives. »*

**Par :**

« *Le Mouvement sportif est reconnu et légitime pour porter un projet régional au niveau des Jeux Olympiques et Paralympiques et fédérer l'ensemble des parties prenantes. »*

*Le deuxième paragraphe tel qu'il est **était** formulé peut laisser à penser que le MOS régional ne se sent pas en capacité à piloter le projet territorial Paris 2024. Il est convenu que ce 2<sup>ème</sup> paragraphe peut être supprimé, le paragraphe qui le précède étant suffisamment clair sur le sujet.*

*Le procès-verbal du Bureau élargi du 3 octobre 2017 est adopté à l'unanimité sous réserve de cette modification. »*

Il est proposé les modifications en gras dans le texte ci-dessus.

Après cette modification et quelques modifications de « forme », le procès-verbal du Comité directeur du 12 décembre 2017 est adopté à l'unanimité.

- Le procès-verbal du Bureau exécutif du 16 janvier 2018 est adopté à l'unanimité.

## 2. Points d'actualité

- CNDS 2018

Après une longue période sans information, nous en savons un peu plus sur le CNDS 2018. En forte baisse (entre 30% et 50%) mais avec le maintien des subventions pour l'emploi (70 postes à créer liés à des fins de conventions ou des arrêts de postes).

Les orientations devraient être les mêmes, sans la « formation » des cadres sportifs et dirigeants qui devient l'affaire des fédérations.

Le seuil des actions éligibles serait réévalué à 3 000€. Certains expriment leurs inquiétudes pour les petites associations et même les CDOS et leurs salariés. D'autres y voient la fin d'un modèle économique.

- Commission des territoires (CNOSF)

Elle a eu lieu ce jour au CNOSF. Centrée sur la perspective des JO avec l'objectif de mobiliser l'ensemble des territoires, des disciplines et notamment celles qui ne sont pas « olympiques ».

Le comité qui a porté la candidature de Paris a été dissous, les fonds encore disponibles seront répartis entre l'Etat, la région Île-de-France et la ville de Paris. Le Comité d'Organisation (COJO) sous la présidence de T. Estanguet et la direction d'E. Thobois a entrepris le recrutement des directeurs.

A terme, il comprendra environ 4 000 salariés.

Nous sommes dans l'attente de la diffusion de l'appel à projet qui labellisera les lieux d'accueil de délégations avant et pendant les Jeux pour poursuivre le travail initié lors de la CRS Paris 2024 du 19 décembre dernier sur la mise en place d'un projet collectif régional.

Concernant les « fusions » des régions, si la situation paraît plus « calme » c'est dans l'attente des élections de mars où de nombreuses listes sont en concurrence et à forte connotation « régionale » sur le modèle des anciennes régions.

Concernant les nouveaux statuts, les CDOS devront les appliquer dès 2019, et non 2021.

A la suite de la dissolution de l'IFoMos, A. Lebeau a fait part des projets du CNOSF sur la thématique de la formation et la volonté de mobiliser les forces vives du territoire pour faire vivre les formations au niveau du CNOSF.

Enfin, une réunion des interrégions est prévue en octobre 2018. Celle de l'Inter région Grand Ouest pourrait se dérouler à Tours. PH Laverat est chargé de son organisation, en lien avec Daniel Murail, responsable de notre interrégion.

- Comité de Coordination Régional

A la demande du CNOSF, il s'était substitué à nos réunions « Projet Territorial » avec les CDOS. Notre projet territorial ayant été présenté au CNOSF sans remarques particulières et n'étant pas concerné par la fusion des régions, il n'a plus de raison d'exister.

## 3. Organisation Assemblée Générale Ordinaire électorale

La proposition d'organisation au NOVOTEL d'Orléans La Source, le 24 mars prochain de notre assemblée générale ordinaire électorale est adoptée à l'unanimité.

Nos adhérents recevront par mail, la convocation avec un lien pour télécharger nos statuts, notre règlement Intérieur et le dossier de candidature. Afin d'éviter tout retard ou erreur, il sera mis en place un système de suivi des accusés de réception.

Du choix de la date ci-dessus, découlent les échéances suivantes :

- 22/02 : date limite de retour des candidatures (candidatures individuelles et listes),
- Réunion de la commission de validation des candidatures entre le 23 février et le 1<sup>er</sup> mars,
- Le 2 mars : Réunion du CD pour validation de l'ordre du jour et des différents documents statutaires. (*Un changement de date est intervenu depuis, le CD aura lieu le 1<sup>er</sup> mars.*)
- Le 9 mars : Date limite pour l'envoi des candidatures validées aux ligues et comités,
- Le 13 mars : Date limite d'envoi des rapports et documents financiers aux adhérents.

Sur proposition du Président Desnoues, le comité de validation des candidatures sera composé de Mme Mifsud, et MM Chatelet, Gougeon et Ros. Il se réunira avant la fin de semaine pour valider le dossier de candidature avant envoi.

Il est rappelé que le vote se déroulera en deux temps, d'abord l'élection du Bureau Exécutif pour un scrutin de liste bloquée de 14 membres (le 1<sup>er</sup> de la liste est candidat à la présidence) puis un scrutin uninominal de 10 membres. Pourront se présenter à ce scrutin uninominal les candidats n'ayant pas été élus au scrutin de liste s'il y a plusieurs listes.

JL Desnoues a rappelé que les membres du Comité Directeur avaient reçu un projet de Charte du CROS Centre-Val de Loire à destination des bénévoles et salariés du CROS Centre-Val de Loire et qu'il attendait des retours.

Après débat, il a été décidé de ne pas proposer à la signature de nos salariés cette charte.

#### **4. Organisation Assemblée plénière des Présidents de Ligues – Comités régionaux**

Prévue dans les nouveaux statuts, elle se réunira au comité régional de Rugby, le 16 février prochain à 18h30.

L'actualité de nombreux sujets nécessite en effet une réunion rapide de cette instance.

L'ordre du jour prévu consistera à :

- Présenter les objectifs et l'organisation de la Conférence,
- Présenter les différents points d'actualité, notamment le CNDS 2018,
- Officialiser la démarche de réalisation d'un schéma de cohérence des équipements par ligue régionale,
- Présenter le projet territorial du Mouvement Olympique et Sportif Centre-Val de Loire.

#### **5. Conférence régionale du Sport**

Le comité stratégique va se réunir prochainement afin de relancer les groupes de travail thématiques.

Le vice-président de la région chargé des sports, M. Moulay et des membres du CROS Centre-Val de Loire se réunissent avec les représentants des Conseils départementaux et des collectivités territoriales pour présenter la démarche unitaire proposée le 19 décembre par le préfet de région, le président de région et le MOS.

Les premiers retours sont positifs, chacun est convaincu de la pertinence d'une démarche collective en direction du Comité d'Organisation des JO.

## 6. Communication des commissions

### ○ Formation :

B. Philippe indique que 3 candidatures nous sont parvenues pour la mission de service civique que nous proposons sur la promotion des formations. Les 3 candidats ont été reçus par le CROS Centre-Val de Loire et présentent des profils très intéressants, ce qui conduit B. Philippe à proposer le recrutement des 3 personnes.

C. Privat note que deux candidats est sont lycéens et que le rôle du CROS Centre-Val de Loire devrait être de les inviter à poursuivre leurs études.

P. Doctrinal s'interroge sur l'opportunité de recruter des personnes sur une thématique dont le CNDS semble vouloir en faire une question fédérale.

Il indique d'autre part que le management de 3 personnes est très chronophage pour la personne concernée.

Le président Desnoues demande qu'on lui communique le dossier et que l'on procède à une étude plus approfondie.

B. Philippe indique par ailleurs que le nombre d'heures de formation prévues a pratiquement été atteint (372h pour 380h prévues). La 2<sup>ème</sup> formation à distance, « présenter ses comptes en assemblée générale », n'a pas pu être mise en place en 2017, le travail d'ingénierie ayant pris du retard. Elle sera programmée lors du 2<sup>ème</sup> semestre 2018.

### ○ Emploi

B. Philippe précise qu'en 2017, 5 comités de pilotage Cap'Asso ont été organisés et 4 commissions permanentes des élus régionaux. 151 dossiers ont été accompagnés. Les 124 dossiers ayant reçu un avis favorable concernent 70 renouvellements et 54 nouveaux projets.

Le CROS Centre-Val de Loire s'inquiète d'une proposition du Conseil régional visant à ne pas réaliser d'accompagnement pour les clubs demandant un renouvellement.

P. Doctrinal partage ce point de vue et rappelle que notre projet territorial fait de la professionnalisation des clubs une priorité, de même que leur accompagnement dans la durée.

Concernant les actualités sociales, une note a été rédigée en janvier avec la mise à jour de la grille de rémunération à la suite de la réévaluation du SMIC.

### ○ Développement des pratiques

La journée Sport et Handicap organisée par la DRDJSCS, en lien avec le CROS Centre-Val de Loire, le comité régional handisport, et la ligue Centre-Val de Loire sport adapté a connu une belle réussite. Il s'agit maintenant de constituer un véritable réseau régional.

Le groupe de travail Sport Santé, lié au projet territorial, s'est réuni ce jour. Il a, entre autre, été question de la plateforme de référencement mise en place par la DRDJSCS et l'ARS, de formations en matière de pathologies spécifiques à réaliser en direction des différentes disciplines intéressées et des actions à mettre en place avec les mutuelles.

### ○ Communication

M. Simon détaille l'organisation de la cérémonie des vœux organisée le 26 janvier 2018 au Novotel d'Orléans La Source et parrainée par M. Karim Laghouag, champion olympique à Rio.

Il précise que 23 lauréats ont été désignés par le CROS Centre-Val de Loire et que 20 d'entre eux seront présents. M. Bonneau, président du Conseil régional, et Mme Hirtzig, directrice régional de la jeunesse et des sports, seront présents.

JL Desnoues rappelle que les membres du comité directeur seront mobilisés pour la remise des labels.

Ce sera aussi l'occasion de signer le partenariat avec le Crédit Mutuel pour l'opération « Sport Sans Violence ». JL Desnoues informe le Comité Directeur qu'EDF pourrait également être intéressée pour parrainer ce projet et qu'une rencontre a eu lieu avec le groupe La Poste.

## 7. Adhérents

JL Desnoues rend hommage à Alain Bossard, président de la Ligue de Tennis qui vient de passer la main à Thierry Grandgeorge, à qui l'on souhaite « bon vent ».

Le CROS Centre-Val de Loire a par ailleurs été présent aux AGs du Comité régional EPGV (P. Doctrinal) et celui de la Voile (Jean-Louis DESNOUES)

## 8. Questions diverses – Tour de table

M. Oury rappelle que le CDOS 18 organise une soirée « Sport sur Ordonnance » demain, et qu'il a été obligé de refuser du monde, la salle prévue ne pouvant pas accueillir plus de 150 personnes.

M. Laverat confirme l'intérêt porté par les collectivités territoriales lorsque l'on présente notre étude sur le sport sur leur territoire et les services que l'on peut leur proposer. Il indique qu'un temps d'échange est organisé le 16 mars prochain avec les collectivités territoriales.

M. Desnoues informe le Comité Directeur du départ de M. Donnadiou de la DRDJSCS Centre Val de Loire et du Loiret pour celle de la Sarthe.

Le président remercie les présents pour leur participation active et clôt la réunion à 21h55.

Marie-Noëlle NIVEAU

Jean-Louis DESNOUES

Secrétaire Générale

Président